

LE BON GESTE



Il est très important de trier ses déchets compostables correctement afin que le compost produit soit exempt de toute matière indésirable et toxique, comme les plastiques.

Ce que vous pouvez mettre dans le container servant à collecter les déchets méthanisables et compostables (acheminés à Ecorecyclage) :



LE MAUVAIS GESTE



Voici la liste des déchets qui ne peuvent pas être mis dans les containers à déchets compostables acheminés à Ecorecyclage :



Sacs plastique



Capsules de café,
y compris alu et
biodégradables



Verre



Médicaments



Carton, papier,
journaux,
mouchoirs



Canettes,
boîtes de conserve



Bouteilles
en plastique,
y compris PET



Mégots
de cigarette



Vaisselle en
porcelaine ou
biodégradable



Gravier, sable,
cailloux



Couches-culottes,
excréments



Huile de vidange



Savon, shampoing,
produits ménagers
(contenant et
contenu)

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter :

ECORECYCLAGE SA

Route du Vignoble 101
1175 Lavigny
Tél. +41 21 821 84 84

Une société du groupe **HOLDINOVA**

info@ecorecyclage.ch
www.ecorecyclage.ch
Fax +41 21 808 58 25